

Les élus du CSE souhaitent aujourd'hui exprimer leur profonde préoccupation face à une évolution des pratiques de communication de la Direction qui nous interroge sur la place désormais accordée au dialogue social.

Depuis plusieurs semaines, les élus du CSE constatent la multiplication de situations où des informations importantes sont diffusées directement à l'ensemble des salariés par l'intermédiaire du Kiosque, avant même d'avoir été présentées ou échangées avec les représentants élus du personnel. Les résultats financiers, les résultats de l'enquête Great Place To Work ou encore d'autres communications institutionnelles récentes en sont des exemples particulièrement révélateurs.

Cette manière de procéder ne peut être considérée comme anodine. Elle contourne le CSE dans son rôle d'information, d'analyse et de dialogue, pourtant reconnu par le Code du travail. La diffusion d'informations aux salariés avant leur présentation au CSE, prive les élus de la possibilité d'en prendre connaissance, de les analyser et d'en débattre dans le cadre des IRP.

Les élus du CSE s'interrogent donc sur le sens de ces choix. Que cherche la Direction à travers cette succession de communications ? S'agit-il de simples maladresses ou d'une volonté assumée de reléguer les représentants du personnel au second plan ?

Les élus du CSE rappellent qu'ils ne parlent pas en leur seul nom. Ils tiennent leur légitimité des salariés qui les ont élus. Contourner le CSE, c'est donc, d'une certaine manière, contourner la représentation démocratique des salariés. Le dialogue social ne se résume pas à une obligation légale ou à une succession de réunions inscrites au calendrier. Il repose avant tout sur des principes simples : la confiance, le respect des instances représentatives du personnel, la transparence et la volonté d'échanger avant de communiquer.

Les élus du CSE demandent donc que ces pratiques cessent et que les représentants du personnel retrouvent pleinement leur place dans le circuit d'information sur les sujets majeurs de la vie de l'entreprise. Informer les élus avant de communiquer largement auprès des salariés ne constitue pas une faveur ; c'est le fonctionnement normal d'un dialogue social respectueux.

Cette demande n'est ni une posture, ni une polémique. Elle traduit simplement notre attachement à un dialogue social de qualité, dont chacun devrait être le garant. À cet égard, nous ne pouvons cacher notre déception.

Lors de sa première intervention devant cette instance, notre nouveau Directeur des Ressources Humaines avait affirmé sa volonté de construire un dialogue social fondé sur l'écoute, le respect et la confiance mutuelle. Ces mots avaient été entendus. Ils avaient suscité chez les élus un véritable espoir d'ouvrir une nouvelle page dans les relations sociales de notre entreprise.

Les élus du CSE resteront, pour leur part, fidèles à leur engagement : défendre les intérêts des salariés dans un esprit exigeant, responsable et constructif. Nous attendons désormais de la Direction qu'elle démontre, par ses actes, que cette volonté de dialogue est réellement partagée.